

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>lre</sup> NIVERLET, Libraires;

A PARIS, Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 24 mai.)

| Départs de Saumur pour Nantes. |                 |                       |
|--------------------------------|-----------------|-----------------------|
| 7 heures                       | 7 minut. soir,  | Omnibus.              |
| 4 —                            | 32 —            | Express.              |
| 3 —                            | 47 —            | matin, Express-Poste. |
| 9 —                            | 48 —            | Omnibus.              |
| Départ de Saumur pour Angers.  |                 |                       |
| 8 heures                       | 2 minut. matin, | Omnibus.              |

| Départs de Saumur pour Paris. |                  |                 |
|-------------------------------|------------------|-----------------|
| 9 heure                       | 50 minut. mat.   | Express.        |
| 11 —                          | 51 —             | matin, Omnibus. |
| 6 —                           | 6 —              | soir, Omnibus.  |
| 9 —                           | 44 —             | Direct-Poste.   |
| Départ de Saumur pour Tours.  |                  |                 |
| 7 heures                      | 17 minut. matin, | Omnibus.        |

PRIX DES ABONNEMENTS.

| Un an,      | Saumur, 18 f. | Poste, 24 f. |
|-------------|---------------|--------------|
| Six mois,   | 10 »          | 13 »         |
| Trois mois, | 5 25          | 7 50         |

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On écrit de Vienne, le 25 mai, à la correspondance Havas :

« On considérait ici, en avril dernier, comme positive l'abdication du prince Alexandre de Serbie; ce dernier s'était, à cet égard, assez clairement expliqué avec le consul général d'Autriche à Belgrade. On attribuait cette détermination aux arrangements imposés au prince par Elhem-Pacha. Pendant sa présence dans la capitale de la Serbie, le commissaire turc avait songé à réduire, au profit du sénat, l'autorité du prince, et autorisé la rentrée en Serbie des conspirateurs bannis pour avoir tramé un complot contre la vie du prince. Déjà le prince Alexandre avait envoyé à Vienne ses deux fils avec une partie de ses trésors, afin d'acheter dans cette ville un palais où il se proposait de venir résider, ainsi que sa famille.

« Néanmoins, on croit savoir, aujourd'hui, que le prince a changé de résolution sur les instances du gouvernement autrichien, lequel est intéressé au maintien du *statu quo* en Serbie. Cette nouvelle détermination paraît être la cause du départ de Vienne des deux fils du prince Alexandre; on conclut de cette dernière circonstance que le pouvoir du chef de la Serbie, quoique reconstitué sur des bases moins solides, serait momentanément assez raffermi pour lui permettre de rester à la tête des affaires de l'Etat. »

RAPPORT A L'EMPEREUR SUR LA SITUATION DE LA CAISSE DE RETRAITES POUR LA VIEillesse.

(Suite.)

Les 8 départements qui ont fait le plus grand nombre de versements sont :

- Rhône, 4,592 (Caisse de retraite des ouvriers en soie de Lyon);
- Orne, 1,983 (Cantoniers de l'administration municipale de Flers);
- Manche, 1,372 (Cantoniers et instituteurs);
- Bas-Rhin, 997 (Préfecture du département et cantonniers);

Loiret, 838 (Sociétés de secours mutuels et association des employés de commerce d'Orléans);  
Gard, 763 (Cantoniers du département);  
Meurthe, 755 (Caisse d'épargne de Nancy, sociétés de secours mutuels de Nancy et de Pont-à-Mousson);  
Haute-Vienne, 496 (Cantoniers du département).

Ces départements figuraient au même titre en tête de la liste de l'année dernière, sauf la Haute-Vienne, qui a remplacé Seine-et-Oise.

La Corse est le seul département où aucun versement n'a eu lieu en 1857. Il n'y en a eu qu'un seul dans l'Ain, les Côtes du-Nord et la Haute-Saône; deux dans la Creuse et le Tarn; quatre dans le Cantal, les Landes, la Lozère, les Hautes-Pyrénées et les Vosges.

Parmi les versements collectifs nouveaux faits dans les départements, nous croyons utile de signaler spécialement ceux qui ont eu lieu à Flers (Orne) et à Issoudun (Cher), au profit des employés d'octrois et autres services municipaux; à Strasbourg, aux noms des inspecteurs et agents de police de la ville, en exécution d'un règlement préfectoral. Cette manière de pourvoir à l'avenir de nombreux agents dignes d'intérêt mérite d'être remarquée, comme pouvant utilement remplacer ou suppléer l'institution des fonds spéciaux de retraite que les administrations départementales et municipales régissent aujourd'hui dans le même but, conformément aux règlements en vigueur, et dont la gestion financière est confiée à la caisse des dépôts et consignations. Cette transformation introduirait une grande simplification dans les services locaux, garantirait aux employés et agents de ces services un avenir plus assuré, en les invitant à l'améliorer eux-mêmes par des versements spontanés, et contribuerait efficacement à propager l'institution de la Caisse de retraites dans tous les rangs de la population. Nous croyons utile d'appeler sur ce point l'attention du gouvernement de Votre Majesté.

L'usage de verser au nom des cantonniers des retenues opérées sur leurs salaires se maintient dans quelques départements où il a été établi par MM.

les ingénieurs en chef; il est à regretter qu'il ne se propage pas dans les autres. Il avait été question de faire à ce sujet un règlement général; mais la cherté des vivres, dans ces dernières années, en a fait ajourner la pensée. Les circonstances actuelles sembleraient favorables à son exécution, qui satisfait au vœu exprimé par la commission dans son rapport de l'année dernière.

Le portefeuille de la Caisse, qui continue à s'accroître, a produit une recette en arrérages de rentes supérieure de près de 100,000 francs à celle de 1856. Les remboursements, après décès, de capitaux réservés, se sont élevés en nombre à 247, et en somme à 665,000 fr.; c'est 41 décès et 77,000 francs de plus qu'en 1856.

Les versement de 1857 se sont élevés à

Les arrérages perçus par la caisse, à

La recette brute a été de

Dont à déduire :

Remboursements de capitaux réservés, 665,226 69

Remboursements de versements irréguliers

ou excédant le maximum, 15,737 55

Reste à employer en rentes, 3,316,081 81

Il a été acheté à la Bourse 159,927 fr. de rentes

4 1/2, 4 et 3 0/0, ce qui fait ressortir à 4 fr. 82 c.

l'intérêt moyen des capitaux employés par la caisse.

Les achats de rentes, en 1856, n'avaient produit que 147,575 fr. de rentes, à l'intérêt moyen de

4 fr. 78 c. 0/0.

Un accroissement beaucoup plus marqué s'est produit dans les inscriptions de rentes viagères au

grand livre de la dette publique. Le nombre des parties inscrites s'est élevé, comparativement à

1856, de 545 à 1,162, et la somme des nouvelles rentes viagères, de 103,934 à 172,808 francs. L'amortissement des rentes perpétuelles, d'une valeur

correspondante, est monté de 49,915 fr. à 77,857 f.

de rente 3 0/0, au capital nominal de 2,595,233 fr.

FEUILLETON

DU CHAPEAU.

Dans dix ans, le chapeau ne sera plus qu'une vieille drôlerie.

Quelqu'un de fort instruit et d'une grande expérience reprochait à un fantaisiste de ne pas employer sa plume à la rédaction d'articles sérieux, « le lecteur s'instruirait et gagnerait le temps qu'il perd à vous lire, disait le mentor. » Ah! Monsieur, lui répondit-on, vous n'y pensez pas! que pourrais-je apprendre à des gens plus instruits que moi? Parlerais-je de philosophie, de paléographie, de philologie, de chimie, de physique ou de mathématiques? mais le premier venu serait en droit de se moquer de mes prétentions et de me prouver mon ignorance. Je ne tiens pas à m'affubler du bonnet d'âne. Si tous ces gens-là savent beaucoup, en revanche, ils ne savent d'ordinaire pas rire, vous le savez bien; laissez-moi donc plaisanter dans leur intérêt, et mettre mon peu d'entrain au service de leur profonde gravité. Notre homme avait-il raison? C'est ce que vous jugerez à la fin de ces lignes....

N'est-il pas incompréhensible de voir le sexe masculin, naturellement si laid, persister à s'affubler la tête, la plus noble partie de son individu, de cet affreux tube noir qu'on nomme le chapeau? Comment se fait-il que ceux qui nous habillent n'aient jamais pu confectionner

une coiffure à la fois utile, économique et gracieuse? Voilà d'une part un manque de goût, de l'autre une pénurie d'invention qui sont à blâmer. Or, si je critique, c'est qu'en homme qui sait son chapeau par cœur, je puis appuyer mes chefs d'accusation.

Bon Dieu, l'horrible chose! Que les peuplades sauvages sont heureuses de ne pas s'en défigurer!

Vraiment, il faut que les femmes aient à se moquer des hommes pour ne pas les dissuader de cette bouffonnerie qu'ils portent avec tant de solennité. Voyons, Madame, un peu de charité pour Monsieur votre époux, qui bientôt, je vous en avertis, poussera la dépravation jusqu'au bonnet à poil du sapeur. Unissez votre voix à la mienne, faites appel à son désir de vous plaire, dites-lui qu'ainsi coiffé il s'analyse devant la glace; et, s'il fait la sourde oreille, alors, gare à lui! vous arrondirez vos crinolines, de plus en plus vous retrécirez vos épaules dans le corset, de manière à simuler un pain de sucre ambulante, et de mon côté, moi, je... m'en tiendrai-là.

Mais auparavant je veux traiter la question au point de vue médical, économique et portatif. O chapeau magnifique! Urne funéraire où naissent et meurent comme l'éclair tant d'idées extravagantes et raisonnables! sentre monumental qui ne coiffe souvent... que du vent, écoute et frémis pour l'avenir.

Accueilli tout d'abord pour fixer les têtes branlantes et soulager les grands parents sujets au rhume de cerveau, le chapeau, comme de juste, prit d'emblée la

première place parmi nos laideurs artificielles. Depuis il s'est accordé maintes licences de forme et de couleur, il s'est accrédité sous tous les climats, si bien que partout il est à l'état de nécessité sociale. Lui seul a pu jusqu'ici braver impunément les caprices de la mode!

Singulière tyrannie! si je voulais rappeler certaines anecdotes modernes, on serait forcé de reconnaître qu'il est souvent difficile de faire obstacle aux petites choses adoptées, on verrait avec stupeur comment des riens ont la tutelle de nos caprices et de nos actions. Tenez, je vais vous raconter la mémorable tentative d'un de nos écrivains les plus en vogue et les plus imaginatifs: espérant que le destin lui réservait l'insigne honneur de résoudre cette grande question de la coiffure, en homme habile, il attendait le moment propice, quand la guerre de Crimée vient lui fournir l'occasion de frapper juste. Sur ces entrefaites, un voyage à Constantinople le décida complètement à prêcher d'exemple. Il revint donc du Bosphore, le chef orné d'une superbe chachya brune, à gland de soie rouge, qui lui frappait les épaules en cadence. Rien de plus beau! rien de plus oriental! l'effet était sûr: le 25 juillet 1853 fut le jour choisi pour son triomphe; dès le matin, il parcourait d'un pas grave ce long intervalle qui sépare la Bastille de la Madeleine, uniquement pour forcer l'attention. C'était, d'après lui, un renoncement moral et définitif donné au gibus, une carte de nouveauté laissée dans l'œil du promeneur. Hé bien! qu'arriva-t-il? c'est que malgré

33., lesquelles ont été rayées du grand-livre.

L'accroissement de la somme des rentes viagères inscrites est d'un peu plus de 66 0/0, tandis que celui des rentes perpétuelles amorties n'est pas tout-à-fait de 56 0/0. Cette différence s'explique par l'élévation de l'âge moyen des titulaires de rentes viagères inscrites en 1857, qui est de 58, tandis que la moyenne d'âge des rentiers inscrits en 1856 n'avait été que de 55. Cette élévation de l'âge moyen résulte de la loi nouvelle qui a permis les versements avec jouissance immédiate, et élevé de 60 à 65 ans le maximum d'âge admis par les tarifs.

Si l'on résume les opérations de la Caisse, depuis sa création jusqu'au 31 décembre 1857, on trouve qu'elle a reçu, aux noms de 71,186 individus, 230,194 versements, montant ensemble à 47 millions 909,031 francs 42 cent., c'est-à-dire, en moyenne, environ 3 versements et 673 fr. inscrits sur chaque compte ouvert.

Ces versements se divisent ainsi :

|                    | Versements | Montant à     |
|--------------------|------------|---------------|
| Capitaux aliénés.  | 117,734    | 22,504,435 63 |
| Capitaux réservés. | 112,460    | 25,404,595 79 |
| Total.             | 230,194    | 47,909,031 42 |

Ce qui donne pour la moyenne du versement aliéné 191 fr., du versement réservé 226 f., et pour moyenne générale, 208 fr. par versement.

Il a été reçu :

|                        | Versements | Montant à     |
|------------------------|------------|---------------|
| A Paris.               | 138,669    | 29,348,259 04 |
| Dans les départements. | 91,525     | 18,560,772 38 |
| Total.                 | 230,194    | 47,909,031 42 |

Ce qui fait ressortir le versement moyen, pour Paris, à 212 fr., et pour les départements à 203 fr. environ.

Les 71,186 comptes individuels ouverts depuis la création se partagent en 40,304 déposants du sexe masculin et 30,882 du sexe féminin. L'état statistique ci-joint (n° 6) fait connaître la division par catégorie d'âge, de profession et d'époque d'entrée en jouissance.

Les recettes depuis l'origine, tant en versements qu'en arrérages de rentes, s'élèvent à

53,451,691 42

Les remboursements de toute nature à

3,337,889 83

Reste à employer en rentes, 50,113,801 59

Il a été acheté 2,167,494 fr. de rentes ayant coûté

50,113,700 »

Reliquat à porter à nouveau, 11 59

La Caisse a fait inscrire au grand-livre 9,496 parties de rentes viagères montant à 2,476,355 fr., soit environ 261 fr. de rentes pour chaque partie.

En compensation, elle a fait annuler par la caisse d'amortissements 1,024,664 fr. de rentes perpétuelles, ayant coûté 24,142,732 fr. 65 c. et représentant un capital nominal de près de 28 millions.

(La fin au prochain numéro.)

#### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Londres, 31 mai. — Aujourd'hui, dans la séance de la chambre des communes, M. Disraëli, répondant à une interpellation de M. Headham, a dit qu'il espérait obtenir une indemnité pour les mécaniciens

anglais du *Cagliari*, bien que le gouvernement napolitain n'ait, jusqu'à présent, rien concédé.

M. Roebuck a annoncé qu'il présenterait demain une motion pour demander que l'Angleterre n'influence pas le Sultan dans la question du percement de l'isthme de Suez.

Lord Palmerston devait continuer, dans la séance d'aujourd'hui, l'attaque contre M. Disraëli, commencée vendredi par lord John Russell.

Londres, 31 mai. — Dans la séance de la chambre des communes, lord Palmerston, récapitulant les attaques formulées dans la séance de mercredi par lord John Russell contre M. Disraëli, soutient et affirme qu'au moment où il a donné sa démission, la plus grande intimité présidait aux relations entre la France et l'Angleterre. A ce sujet, le noble lord demande à M. Disraëli de fournir la preuve de ce qu'il a avancé ou de se rétracter. Il nie que ce soit le ministre actuel qui ait obtenu la mise en liberté du *Cagliari*.

M. Disraëli répond avec une certaine amertume. Bien que les relations entre l'Angleterre et la France fussent encore amicales au moment de la retraite de lord Palmerston, il n'en est pas moins vrai que le ministère nouveau se trouvait forcé de se placer dans une position telle, qu'il risquait d'avoir la guerre avec la France, en répondant à la dépêche du comte Walewski, et en abandonnant le bill de conspiration; mais, grâce à l'intelligence et à la loyauté de S. M. L., les relations entre les deux pays sont maintenant de la nature la plus cordiale.

Sir Georges Grey fait remarquer que le discours prononcé aujourd'hui par M. Disraëli est en opposition avec celui qu'il avait prononcé vendredi. Sir John Packington confirme les déclarations faites par M. Disraëli. La discussion, à laquelle prennent part plusieurs orateurs, se prolonge sans résultat.

M. Lindsay demande si la nouvelle des attaques des vaisseaux français et espagnols devant Cuba se confirme. M. Walpole répond que le gouvernement est sans nouvelles.

La chambre des députés a voté hier soir l'emprunt de 40 millions par 97 voix contre 62.

La proposition tendant à réduire l'emprunt à 30 millions a été repoussée à une grande majorité.

— Havas.

Un comité pour la souscription Lamartine vient de se former à Londres. Ce comité est composé des hommes les plus considérables dans la politique et dans la littérature. Sans doute il eût été préférable que les amis de M. de Lamartine n'eussent point été obligés d'accepter le concours d'une nation étrangère, et que la France seule eût payé la rançon de l'illustre écrivain; mais je ne sais si l'on ne doit pas se féliciter d'un résultat qui a fait éclater de si généreuses sympathies au-delà du détroit. La noble initiative prise par les esprits les plus distingués de la nation britannique est en quelque sorte la justification de la conduite de M. de Lamartine, et un éclatant hommage rendu à son caractère et à son génie.

L'Angleterre, dans cette circonstance, représente la postérité, qui n'a ni les petits instincts ni les mesquines passions des contemporains. Placée comme la postérité à distance des faits et de l'homme,

l'Angleterre ne se souvient que des services rendus et de la gloire du personnage illustre qui porte en ce moment le fardeau de tant de disgrâces imméritées. On va en juger, par la composition du comité et par un extrait de l'article publié ces jours derniers par le *Times*, en quel honneur et en quelle considération les étrangers tiennent les lettres françaises et M. de Lamartine :

Président, lord John Russell, membre du Parlement;

Vicomte Goderich, id.;

Lord Harry Vane, id.;

Lord Monteagle;

Le très-honorable Sidney-Herbert, membre du parlement;

Le très-honorable Edward-Ellice, id.;

Sir Robert Peel, id.;

Sir Edward Bulwer-Lytton, id.;

H. Danley-Seymour, id.;

George Tomeline, id.;

A.-W. Kinglake, id.;

R. Monckton-Milnes, id.;

Charles Dickens, homme de lettres;

W.-M. Thackeray, id.;

Henry Vincent, id.;

A. Hayward, id.;

Secrétaire, le marquis de Ribeyre;

Banquiers, Coultts et C<sup>ie</sup>.

Je laisse maintenant la parole au journal le plus accrédité de l'Angleterre, au *Times* :

« Parmi toutes les notabilités littéraires et politiques survivantes du règne de Louis-Philippe et du court interrègne républicain qui lui a succédé, il n'est peut-être aucun nom qui puisse être considéré avec plus de respect et d'admiration que celui de M. de Lamartine. Les obligations qui lui sont dues par la génération actuelle sont nombreuses et considérables. Il est un de ces hommes rares, auxquels il a été donné d'occuper le premier rang pour enseigner et pour agir, et dans les deux cas, diriger le pouvoir le plus élevé vers le but et les aspirations les plus nobles.

« Nous regrettons sincèrement d'apprendre qu'il subit en ce moment les angoisses de la détresse privée, et que la France, qui ne peut trouver d'expressions assez fortes pour témoigner de son admiration envers son génie politique, ni des acclamations assez puissantes pour rendre justice à son ardent éloquence, la France qui lui doit tant et l'a si faiblement récompensé, en est témoin, et ne donne aucun signe. Enfoncée dans les intérêts du moment, la société pour laquelle Lamartine a tant fait, ne peut sacrifier une partie insignifiante de ses richesses qu'il a conservées pour mettre à l'abri des privations les derniers jours d'un homme dont le nom et l'expropriation imminente seront à jamais un sujet de reproches pour elle.

« Nous sommes certains que l'Angleterre est animée d'un autre sentiment. Les écrits de Lamartine n'enrichissent pas notre littérature, ne sont pas l'ornement de notre langue. Ce n'est pas pour nous qu'il a courageusement fait face aux factions en démeure; ce n'est pas pour nous qu'il s'est débattu, et il ne s'est pas débattu en vain, pour modérer la frénésie qui cherchait à ajouter aux révolutions intestines une guerre d'opinions qui menaçait l'Europe. Cependant nous avons la certitude que nous ne se-

l'évidence, le Parisien comprit la chose à rebours, ou plutôt ne comprit rien du tout. Il s'imagina bonnement que ce monsieur était un zouave rentré dans ses foyers, les militaires le saluaient, les titis l'accostaient en lui demandant des nouvelles de Sébastopol, des détails sur les Cosaques, le nom de son colonel, s'il était guéri de ses blessures; on lui serrait la main avec effusion, les bonnes d'enfants lui souriaient et lui trouvaient l'air érâne; on lui offrait des petits verres et des pipes de tabac, de telle sorte que s'il eût été filon, il jouissait de la position la plus avantageuse pour exploiter ce bon public. Hélas! toute ovation est relative; jugez de son désappointement! Un auteur à grande réputation, une célébrité littéraire à dix francs la ligne, qui remplit une mission bénévole, qui d'action prêche une réforme intéressante, et qui n'aboutit qu'à se faire passer pour un zouave en congé! *Proch pudor!* Inutile de vous dire que le soir du même jour, il se frappait la poitrine et brossait son chapeau pour sortir. Et cependant le chapeau méritait-il cette victoire? Non, mille fois, non, si l'on avoue que la coiffure peut servir à dépeindre le caractère des nations qui la portent. Or, je vous le demande, avec notre esprit bruyant, plein de mobilité, de verve et d'entrain, sommes-nous vrais en nous affublant de ce triste, sévère et lourd *blockaus*?

Habitions-nous un climat si froid que nous ayons besoin d'étouffer sous un pareil fardeau? Nos cerveaux sont ce-

pendant assez fiévreux pour les ménager; si les Français ne s'écrasaient pas l'occiput tout comme en Chine on se comprime les pieds, ils auraient bien des folies de moins sur la conscience. On verrait aussi diminuer les apoplexies, conjections, inflammations, névralgies et autres maladies de la boîte osseuse. L'alopecie serait moins commune. Enfin, je n'en finirais pas si je voulais énumérer tous les détails pathologiques du sujet; je préfère parler de la cause économique, celle qu'étudie chaque jour le menu frétin. Il est plus difficile qu'on ne le pense de renouveler à point ce vêtement obligatoire d'autant plus impérieux qu'il est unique dans son emploi. Son prix a souvent empêché tel ou tel de se produire dans le monde; que de soirées, que de réunions manquées parce qu'il était bosselé, crasseux et qu'il perdait son poil! que de gens qui ne marchent à l'ombre que pour lui épargner des reflets rougeâtres! Comment en effet dissimuler cette pauvreté de la toilette? N'est-ce pas au front que se portent les yeux de celui qui vous parle? et puis comme il est fièrement posé! il domine votre personne d'au moins de dix-huit pouces! — Il est étonnant qu'on n'ait pas encore utilisé ses profondeurs par de petites étagères où reposerait le peigne, le savon, les brosses, le rasoir et le pot à pommade. Je me permets de souffler cette idée aux fabricants, leur promettant de ne pas revendiquer les bénéfices du brevet. — Il sert de point de mire; par lui commence la critique du voisin; c'est l'ex-

orde de toutes ces méchancetés, de toutes ces petites pointes envenimées que mon lecteur méprise parce qu'il est généreux. Dieu sait le tort immense que peut occasionner un petase invalide! écoutez encore: Dans un ministère, travaillait un jeune homme de mœurs assez droites; par instinct, il redoutait les dettes et s'appliquait à mettre en équilibre les appointements et les exigences de sa position; il n'eut pas acheté une paire de botte sans la payer comptant. Un jour, l'idée lui vint d'aller au bal de Saint-Mandé; il part pedestrement, danse modestement, dîne de même, et s'en retournait comme il était venu, quand la pluie le saisit à moitié route; pas d'omnibus! il essaya la rafale; mais hélas! complication des complications! le lendemain, à son réveil, il s'aperçut que son chapeau aurait pu servir à Janus; car, lui aussi avait deux faces, deux côtés: un passablement noir, l'autre tout-à-fait blanc; vous comprenez le phénomène, la pluie frappant à dextre avait épargné sénestre. Il se gratta l'oreille, fouilla son gousset et n'y trouva qu'une chose... une comparaison toute faite avec l'espace du désert. Il part nonobstant: « S'il y avait seulement une éclipse! » disait le judicieux employé; et le chapeau sous le bras il se passait les doigts dans la chevelure. Au sortir du ministère, son chef de bureau l'appelle sous prétexte d'une communication; il se rend à l'appel, l'œil baissé, tête au vent bien entendu. Monsieur, lui dit le chef, je vous en prie, couvrez-vous, le

rons pas ingrats. Nous avons goûté un plaisir pur et innocent aux chastes et nobles effusions de son génie ; nous devons à son courage et à sa modération comme homme d'Etat des avantages dont nous pouvons à peine nous rendre compte.

Un comité de personnes appartenant à la noblesse et de gentlemen s'est formé afin de réunir des souscriptions en faveur de cet homme éprouvé par d'aussi grands revers de fortune, et qui, doué des plus beaux dons de la nature, n'a cependant jamais utilisé les plus belles occasions que pour le bien des autres. Nous avons mis sous les yeux du public sa position comme nous la sentons. C'est une chose étrange que son propre pays permette qu'un tel homme puisse avoir besoin d'un tel concours ; il est plus étrange encore que son propre pays permette que cet hommage lui soit rendu par des étrangers ; mais enfin, il en est ainsi, et la générosité anglaise ne s'abritera pas derrière cette excuse, qu'il eût été plus convenable que cet acte de munificence eût été accompli par d'autres.

Les amis de Lamartine se souviendront toujours avec reconnaissance des hommes honorables et illustres que j'ai cités plus haut et qui ont mis sous l'égide de leurs noms respectés l'œuvre de la souscription en Angleterre. Les amis de Lamartine remercieront en particulier M. Monckton-Milnes, membre du parlement, qui non-seulement était mû dans cette circonstance par le sentiment général de son pays, mais par une affection personnelle, active et efficace pour M. de Lamartine. M. Monckton-Milnes a écrit des vers charmants. C'est un poète doublé d'un homme d'Etat.

Si celui qui a été le lien entre la souscription française et la sympathie anglaise a rencontré en Angleterre un empressement préexistant et cordial, c'est à M. Milnes autant qu'à l'objet de sa mission qu'il le doit. Il a pu se convaincre en voyant tant de témoignages de sympathie en faveur de la littérature française et du plus illustre de ses représentants, que le génie n'est ni français ni anglais, ni allemand, ni italien, mais qu'il est de tous les pays où palpitent les nobles esprits et les âmes généreuses. — Texier. (Siècle.)

#### FAITS DIVERS.

Voici un fait qui s'est passé tout récemment au collège de Toul, et qui annonce une présence d'esprit bien remarquable chez un enfant de cinq ans :

Le portier de l'établissement, occupé à des travaux de jardinage, avait emmené avec lui son fils, âgé de trois ans. Celui-ci s'amusa dans le jardin avec un autre petit garçon de cinq ans, Eugène Pichot, de Toul. Ils avaient jeté des bouchons de liège sur un bassin qui a 60 centimètres de profondeur. L'enfant du portier, en voulant reprendre un de ses bouchons, perdit l'équilibre et tomba la tête la première dans le bassin.

Aussitôt son petit camarade de crier au secours et de se mettre en devoir de lui en porter lui-même. Il se couche à plat ventre sur le bord du bassin, étend les bras, au risque de perdre lui-même l'équilibre, saisit l'enfant par les pieds et emploie toutes ses forces pour le tirer de là. Mais, efforts inutiles ! la charge était trop lourde pour lui, et la tête de son petit camarade continuait à plonger dans l'eau. Alors

temps est froid. — Monsieur, je n'en ferai rien. — L'autre insiste par magnanimité, l'employé refuse par embarras ; enfin, pressé de plus en plus, il s'exécute ! Alors, le supérieur écarquille les yeux, bondit de trois pas en arrière, se croise les bras et l'interloque ainsi : Qu'est-ce à dire ? j'exige la raison de cette arlequinade ! — Ici narration de l'employé. — A d'autres ! cria le bourru ; je vous devine ; vous êtes un bambocheur ! Comment gagner 125 francs par mois et ne pas s'acheter un castor, deux castors, dix castors au besoin ! Allez, vous êtes un dissipateur ! je soignerai vos notes....

Envisageons-nous sa commodité, nous verrons que le chapeau est un sempiternel colis qu'on ne sait trop où déposer. Sisyphe n'était pas plus malheureux ni plus embarrassé. N'objetez pas sa dignité, l'avantage qu'en retirent les petits hommes ; il est d'étiquette, soit, mais est bulresque, il prolonge un liliputien, mais il nuit aux tailles ordinaires.

Aujourd'hui que tout se perfectionne, pourquoi les chapeliers restent-ils en arrière ? on les prie instamment de révéler une marchandise nouvelle qui ait en plus ce que l'autre possède en moins ; de grâce, Messieurs, invoquez la plastique, et ne nous renvoyez pas aux calendes grecques ; il y aura pour vous honneur et profit ; sinon, cela finira mal, j'en sais quelque chose ! A bon entendeur, salut !

E. LANDAIS.

il le laisse retomber, le retourne dans l'eau, saisit la tête entre ses petites mains, et la tient ainsi élevée hors de l'eau, sans cesser de crier au secours.

Le père, qui était à l'autre bout du jardin, arrive enfin tout tremblant, tire son fils du danger et l'emporte en le couvrant de baisers, heureux qu'il respire encore.

Eugène Pichot, son petit sauveur, était tout pâle de frayeur ; des mouvements nerveux trahissaient sa vive émotion, et pourtant il se contenta de dire : « Ma foi ! il était temps ; je n'y tenais plus ; mais, sans moi, il buvait un fameux coup. »

On connaît la manière dont les éléphants sont employés dans l'Inde et les services que ces animaux précieux rendent à l'armée anglaise. Voici un fait récent qui prouve que dans les circonstances graves ils sont susceptibles de montrer autant de courage que d'intelligence.

Lorsque le général Outram s'avança sur Lucknow, au mois de mars dernier, une des colonnes qu'il commandait fut surprise, entre Sultanpou et Fyzabad, par un corps d'insurgés très-nombreux, auquel elle dut livrer un combat acharné. Le brigadier qui avait le commandement de la colonne fut prévenu assez à temps pour pouvoir prendre ses dispositions. Après avoir placé ses troupes, il fit établir sur une petite éminence, dans un endroit favorable, une batterie de trois obusiers, destinée à inquiéter vivement le flanc de l'ennemi.

Les bouches à feu qui devaient servir dans cette circonstance étaient portées par un éléphant appelé Kubadar-Moll II, nom que sa mère avait déjà rendu célèbre dans l'Inde. Les obusiers, enlevés du dos de l'animal, furent mis en batterie et l'éléphant prit son poste à quelques pas en arrière. Le combat s'engagea peu de temps après ; la batterie ouvrit son feu et causa de grandes pertes à l'ennemi.

Les insurgés, voyant qu'elle était isolée, résolurent de s'en emparer et se dirigèrent en grand nombre vers elle. Les Anglais firent bonne contenance et continuèrent résolument le feu ; mais la mousqueterie des révoltés leur occasiona bientôt des pertes considérables. L'éléphant, qui suivait les détails de l'action, vit que les artilleurs tombaient et qu'il fallait les remplacer ; afin de se rendre utile, il alla prendre dans le caisson de munitions les gargousses placées à gauche de la batterie, et, au moyen de sa trompe, les remit aux soldats, auxquels ce secours devint très-précieux.

L'ennemi avançait toujours. Les artilleurs, réduits au nombre de trois, parvinrent néanmoins à charger une à une chaque pièce, puis ils attendirent que les révoltés se fussent rapprochés encore pour les décharger sur eux à bout portant ; au même moment, ils tombèrent tous les trois blessés mortellement. L'artilleur qui tenait la mèche s'écria en tombant : A nous, mon brave Kubadar !

L'éléphant s'approcha, saisit la mèche avec sa trompe, mit le feu à la première pièce qui, en partant, commença à jeter de l'indécision parmi les insurgés ; il allait continuer la manœuvre, lorsque deux compagnies d'infanterie, envoyées au secours de la batterie, arrivèrent et parvinrent, à la suite d'une lutte terrible, à repousser sur ce point les insurgés. Après la victoire, l'éléphant fut complimenté sur sa belle conduite.

Ce fait curieux est rapporté dans un mémoire du commissaire général de l'armée anglaise sur l'état des transports militaires dans l'Inde, qui est au nombre des documents déposés sur le bureau de la chambre des communes. Un pareil acte n'étonnera personne, lorsqu'on se rappellera que le général Napier, dans son ouvrage sur la guerre de l'Inde, consacre un chapitre entier pour décrire le mérite des éléphants, et qu'Haider-Ali, l'illustre père du célèbre Tippou-Saïb, dans une bataille qu'il livra aux Mahrattes, en 1760, fut sauvé par l'intelligence et le courage d'un de ces intéressants animaux. (Moniteur de l'Armée.)

D'après une lettre de Vienne, du 27 mai, citée par le Journal (allemand) de Francfort, les deux bâtiments français qui étaient entrés dans l'Adriatique avaient reçu l'ordre de revenir, et avaient quitté ce jour-là le port de Grahovo.

Rudio et Gomez, qui avaient été successivement dirigés sur Toulon, l'un après l'arrêt du jury de la Seine, l'autre à l'issue du procès Bernard à Londres, font partie du convoi de condamnés aux travaux forcés que le vaisseau mixte la Loire doit transporter à Cayenne. La femme de Rudio a demandé à accompagner son mari ; mais cette requête a dû être écartée.

On lit dans le Courrier du Havre, de dimanche :

« Nous avons encore aujourd'hui à enregistrer un abordage qui, heureusement, n'a pas causé perte d'hommes, mais qui entraînera des pertes matérielles très-considérables. Ce matin, vers trois heures, par le travers de Fécamp, le vapeur Ga-

abrielle, venant de Saint-Petersbourg dans notre port, a été abordé par un autre steamer, supposé hollandais.

L'abordage a eu lieu par le flanc de babord ; mais la Gabrielle étant à cloison étanche, la voie d'eau qui s'était déclarée a fait des progrès assez peu rapides. Cette circonstance a permis à ce steamer de continuer sa route vers notre port, devant lequel il s'est présenté vers sept heures et demie. A huit heures, il se trouvait à l'ouvert du port, lorsque l'eau gagnant de plus en plus, il a coulé par le travers des jetées à peu près vis-à-vis le mât de signaux.

La position qu'il occupait ainsi devant entraver tout le mouvement maritime, la compagnie des appareux lui a envoyé des embarcations, et le steamer Jupiter s'est mis en devoir de lui faire prendre une position moins gênante. L'eau n'a pas tardé à envahir l'avant de la Gabrielle, dont l'arrière reste jusqu'à présent à peu près étanche. Toutefois, le Jupiter a pu placer en droite ligne le cap au nord-ouest.

Mais les efforts faits pour le faire arriver sur le poulier du sud, où on espérait commencer le débarquement à marée basse et aveugler la voie d'eau, sont demeurés inutiles. L'ordre vient d'être donné au steamer Jupiter de cesser ses opérations de remorquage, et de se mettre bord à bord de la Gabrielle, à la disposition du capitaine, afin de transporter tout ce qui pourra être embarqué sur ce vapeur.

Samedi, une locomotive a parcouru pour la première fois la voie ferrée de Paris jusqu'à Cherbourg. La locomotive ne traînait qu'un seul wagon, dans lequel se trouvaient MM. de Lapeyrière, directeur de la compagnie ; de Chasseloup-Laubat, administrateur ; les employés supérieurs de la compagnie et les ingénieurs en chef. Ce voyage, tout d'inspection, doit précéder la réception prochaine de la ligne, dont l'inauguration officielle aura lieu le 23 juillet.

La semaine dernière, il est parti de Colmar environ cinquante chefs de famille pour se rendre au Brésil, où ils sont attirés par les agents d'une compagnie de colonisation à laquelle une certaine étendue de terrain a été concédée par le gouvernement. Les émigrants sont défrayés sur terre et sur mer par la compagnie, qui effectue leur transport gratuitement et livre, dit-on, à chaque famille, à son arrivée au Brésil, 25 acres de terres à défricher, deux bœufs, des ustensiles aratoires, des plants, des semences, etc., ainsi qu'une maisonnette pour les abriter.

#### CHRONIQUE LOCALE.

Nous avons dit quels sont les cantons de notre arrondissement qui auront des élections à faire, les 12 et 13 juin prochain. Voici quels sont les conseillers sortants.

##### CONSEIL GÉNÉRAL.

A Vihiers, M. de Contades,  
A Saumur nord-est, M. Daboron.

##### CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.

A Saumur nord-est, M. Barré,  
A Saumur sud, MM. Bucaille et Paul Mayaud.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Marseille, 1<sup>er</sup> juin. — Les dernières nouvelles de Constantinople annoncent qu'une division entière s'embarque à Constantinople pour le Monténégro. Une insurrection avait éclaté dans l'île de Candie. 2,000 insurgés réclament le remplacement de Vely-Pacha et une diminution des charges des chrétiens.

On écrit de Corfou que des libelles publiés par un grec fugitif contre la reine de Grèce ont été saisis.

Le journal l'Espérance d'Athènes flétrit l'impunité accordée en Angleterre aux libellistes.

Vienne, 1<sup>er</sup> juin. — On mande de Raguse que six vapeurs turcs portant 3,600 hommes et 12 pièces de canon, ont mouillé le 31 mai à Gravosa.

Londres, 2 juin. — Le gouvernement anglais a acheté du propriétaire actuel la terre de Longwood, ainsi que le tombeau de Napoléon à Sainte-Hélène, afin d'en faire don à l'Empereur et à ses héritiers à perpétuité. — Havas.

##### BOURSE DU 1<sup>er</sup> JUIN.

5 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 69 40.  
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 93 50.

##### BOURSE DU 2 JUIN.

5 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 69 40.  
4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 93 40.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**MAISON**  
Située rue Beaurepaire,  
Anciennement occupée par M<sup>me</sup> veuve  
Callouard,  
**A VENDRE OU A LOUER.**  
PRÉSENTEMENT  
S'adresser à M<sup>me</sup> veuve de Fos-  
LETHEULLE, ou à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire  
à Saumur. (236)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire  
à Saumur.  
**A VENDRE**  
**MAISON,**  
Rue de la Visitation, n<sup>o</sup> 6.  
**MAISON,**  
Rue de la Visitation, n<sup>o</sup> 8.  
**MAISON,**  
Rue des Capucins, n<sup>o</sup> 50.  
S'adresser audit notaire. (63)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à  
Saumur.  
**2,000 FRANCS**  
A donner à rente viagère.  
S'adresser audit notaire. (244)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire  
à Saumur.  
**A VENDRE,**  
Un hectare trente-sept ares de terre  
labourable,  
Allée de rangées de vigne,  
Au Clos-Bonnet, commune de Saumur.  
S'adresser audit notaire. (62)

**A VENDRE**  
**8,000 charniers de**  
**châtaignier.**  
S'adresser à M. POITOU-BERNARD, à  
Saint-Florent. (260)

Etude de M<sup>e</sup> MAUBERT, huissier  
à Saumur.

**VENTE MOBILIÈRE**  
Par autorité de justice.

Le dimanche 6 juin 1858, à midi,  
et jours suivants, s'il y a lieu, il sera,  
par le ministère de M<sup>e</sup> MAUBERT, huis-  
sier à Saumur, procédé, au domicile  
des époux DEVEAU-DECHENAYE, culti-  
vateurs au Vanlanglais, commune de  
Saint-Hilaire-Saint-Florent, à la vente  
aux enchères publiques de meubles et  
objets mobiliers consistant en :  
Linge de toute espèce, couettes,  
paillasses, bois de lit, buffet, coffre,  
bronette, bois de corde, vaisselle,  
ferrailles et quantité d'autres bons  
objets.  
On paiera comptant. (290)

**A LOUER**  
Présentement,  
Ou pour la St-Jean 1858,  
**BOUTIQUE ET APPARTEMENTS,**  
Situés rue de la Comédie.  
S'adresser à M. BOUTET-BRUNEAU.

M. MAUBERT, huissier, demande  
de suite un deuxième CLERC. (288)

**A VENDRE**  
Jolie JUMENT à deux fins.  
S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**  
présentement,  
**DEUXIÈME ETAGE,**  
Quai de Limoges, n<sup>o</sup> 157.  
S'adresser à M. SARTORIS. (245)

M. SIMON, huissier, demande un  
CLERC. (282)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à  
Saumur.  
On demande un CLERC. (242)

LEBIGRE-DUQUESNE FRÈRES, ÉDITEURS,  
16, rue Hautefeuille, Paris.

LES  
**CONSPIRATEURS**  
EN ANGLETERRE.

Etude historique,  
PAR M. CH. DE BUSSY,  
Auteur des Régicides; de l'Encyclopédie universelle; etc.  
Un joli volume grand in-18 de 360 pages.

PRIX : 2 FRANCS.

PROSPECTUS.

Ce livre contient de curieuses révélations sur les Sociétés secrètes dont le siège  
est à Londres; sur leurs chefs et affiliés.

Il intéresse TOUT LE MONDE, puisqu'il dévoile les affreux complots qui se  
sont tramés contre l'Europe, contre son repos et son bien-être, depuis 1848  
jusqu'en 1858.

C'est une histoire curieuse de dix années de crimes; histoire qu'il importe  
à tous les bons citoyens de connaître dans ses plus minutieux détails.

L'auteur y dévoile les menées, les intrigues, les mystères de ce monde à part  
des CONSPIRATEURS qui, de Londres, fomentent des conjurations implacables et  
sanguinaires, et se placent à l'ombre du droit d'asile, en dehors de toutes les  
lois divines et humaines.

SOMMAIRE DE L'OUVRAGE.

Les Sociétés secrètes. — Leurs programmes, leurs proclamations, leurs li-  
belles, leurs provocations, leurs mots d'ordre. — Mazzini, Ledru-Rollin, Kos-  
suth, Ruge, Darrast. — Les assassins politiques. — Séances de la *Taverne des*  
*Francs-Maçons*. — Les journaux anglais. — Les réfugiés de Londres et leurs  
menées en Europe. — La *Némésis*. — Les *Montagnards*. — Proudhon, Greppo,  
Caussidière, Joigneaux, Marc-Dufraisse, Madier de Montjau, Louis Blanc,  
Fergus O'Connor, Cobden, Victor Considérant, Nadaud. — Les ouvriers  
anglais. — Manifestes des Conspirateurs. — Le *Comité d'agitation*. — Barthé-  
lémy, Cornet. — La *Paternelle*, la *Société-Mère*. — Delescluse, Saffi,  
Quadrio, Agostini, Giovanni, Ricciardi. — Félix Pyat. — Les assassins Kelsch,  
Galli, Rossi, Magen, Carpeza, Pianori, Tibaldi, Grilli, Borlotti, Piéri,  
Orsini, Gomez, de Radio, *Bernard le clubiste*. — LA VIE POLITIQUE DE  
NAPOLEON III. — Conclusion. — Notes: Pièces justificatives, Documents his-  
toriques.

NOTA. — Pour recevoir l'ouvrage IMMÉDIATEMENT et FRANCO, il suffit d'envoyer  
2 francs 40 centimes en timbres-poste. (ÉCRIRE FRANCO.)

Saumur, imprimerie de P. M. E. GODET.

BUREAUX A PARIS, 26, RUE NEUVE SAINT-EUSTACHE, 26

**LE GLOBE**

7 FRANCS  
Par An.

7 FRANCS  
Par An.

JOURNAL UNIVERSEL DES FAITS

Paraissant toutes les semaines (le dimanche), ayant le grand format du Moniteur Universel, journal officiel de l'Empire Français, quatre grandes pages d'impression.

QUELQUES MOTS DE PRÉFACE.

Aujourd'hui que le temps des luttes politiques et orageuses est passé, que cherche-  
t-on avant tout, dans un journal: des faits et non de discussions, des faits et non de  
longs articles aussi prétentieux qu'insignifiants. Depuis que la vapeur et l'électricité ont  
supprimé les distances, les liens qui unissent les hommes se sont resserrés, on ne ren-  
ferme plus, comme autrefois, le monde entier dans sa ville ou dans son hameau, on veut  
vivre de la vie universelle, on est impatient de connaître les événements qui s'accom-  
plissent d'un pôle à l'autre: les progrès des sciences, des arts, de l'industrie, tous les  
pas que fait l'humanité, vers le but inconnu assigné par la puissance divine, à sa mar-  
che et à son développement.

C'est pour satisfaire cette curiosité, sans cesse plus ardente, ce besoin nouveau et ir-  
résistible de notre civilisation, que nous avons fondé ce journal. Notre but a été de  
réunir dans un vaste cadre un ensemble complet de toutes les nouvelles, de tous les  
faits dignes d'être signalés sous le double rapport de l'utilité et de l'intérêt. En un mot,  
nous serons l'écho fidèle des événements que chaque semaine verra s'accomplir. Grâce  
au concours d'un comité de rédaction composé d'hommes éminents dans chaque spe-  
cialité, nous avons la certitude de réunir, tout en restant dans des conditions de bon  
marché jusqu'ici sans précédents, les documents les plus précieux, les informations  
les plus précises, de manière à justifier notre sous-titre: *Journal universel des faits*.  
Les nouvelles de toute-nature seront disposées dans nos colonnes avec un ordre métho-  
dique qui permettra de trouver d'un coup-d'œil les renseignements que l'on voudra y

chercher. Le premier article, consacré à la chronique de la semaine, contiendra les  
événements d'un intérêt général qui se seront accomplis d'un numéro à l'autre; vien-  
dront ensuite à leur rang, les nouvelles militaires, maritimes, judiciaires, scienti-  
fiques, littéraires, dramatiques, artistiques, musicales, agricoles, commerciales,  
industrielles, financières, etc., du globe tout entier, des notices utiles d'agriculture,  
de jardinage, d'éducation des animaux domestiques, d'industrie et des recettes  
d'économie usuelle, etc., etc. Le tout sera egayé par des faits drolatiques et chariva-  
riques, les causes plaisantes de la police correctionnelle, des anecdotes, bons mots,  
etc. etc. Enfin nous publierons aussi un *feuilleton* rédigé de manière à captiver l'esprit  
et l'imagination du lecteur sans jamais froisser ses sentiments ni blesser son bon goût.

Avant toutes choses, le *Globe* sera le journal de la famille, l'ami du foyer domestique,  
un hôte aimable payant en écrits curieux l'hospitalité qu'on lui donne, un recueil hon-  
nête que tout le monde pourra lire sans scrupule.

Tous nos matériaux sont prêts, nos plumes sont taillées, nous sommes à l'œuvre. A  
nous donc maintenant tous ceux qui voudront nous prêter leur concours dans une  
tâche loyale et féconde; à nous tous ceux qui voudront être nos abonnés, nos corres-  
pondants, nos amis!

Pour le Comité de Rédaction,  
Le Rédacteur en chef,  
Louis LAVEDAN.

ON S'ABONNE en adressant un mandat de poste à M. Louis LAVEDAN, gérant et rédacteur en chef du *Globe*, 26, rue Neuve Saint-Eustache, Paris. On reçoit aussi les abon-  
nements par l'entremise des libraires et des messageries.

ABONNEMENTS

PAS DE PRIMES, MAIS DEUX NUMÉROS PAR MOIS AU LIEU D'UN.

BUREAUX A PARIS  
Rue Ste-Anne, 64.

Un an, 6 mois,  
PARIS . . . . . 15f. 8f.  
DÉPARTEMENTS . . . . . 18f. 10f.  
Corse, Algérie }  
Étranger, selon le tarif  
postal.

**LA FRANCE ÉLÉGANTE**

Envoyer franco au Di-  
recteur un bon de poste  
ou sur Paris, ou s'adresser  
aux Libraires et aux Mes-  
sageries.

(Journal des Dames et des Salons. — 5<sup>e</sup> ANNÉE. — Sous le patronage de M<sup>me</sup> la comtesse DASH)

Est le seul journal du genre auquel son immense succès en France et à l'étranger ait permis d'offrir à ses abonnés, sans augmentation de prix, DEUX NUMÉROS par  
mois au lieu d'un. Elle publie PAR AN 24 numéros grand in-8<sup>o</sup>, édition de luxe, rédigés par les sommités de la littérature, 24 gravures de modes colorées, dessinées  
par M<sup>me</sup> Hélyse Leloir; 15 Planches de Broderie par nos premiers dessinateurs en ce genre; — 15 Planches de Patrons de Robes, Manteaux, Chapeaux, Vêtements d'Enfants  
— Plusieurs Planches colorées de Tapisserie, Filet et Crochet; — environ 40 Morceaux de Musique pour Chant et Piano; — et une multitude de Travaux de Dames en Tapis-  
serie, Filet, Crochet, Tricot, etc.

La FRANCE ÉLÉGANTE publie en ce moment le *Château de Pinon*, grande nouvelle en 2 vol. in-8<sup>o</sup>, par M<sup>me</sup> la comtesse DASH.  
On s'abonne en adressant un bon sur la poste à l'ordre du Directeur de la FRANCE ÉLÉGANTE, rue Sainte-Anne, 64, à Paris.